

mariage sous séparation de bien

Par Visiteur122648, le 29/03/2022 à 15:09

Bonjour,

Je suis mariée sous le régime de la séparation de biens. Nous avons 2 enfants mineurs. Nous avons acheté, ensemble, à crédit, un appartement avec assurance emprunteur. Mon mari vient de décéder. Comment va se passer le déblocage de l'assurance et la succession ?

Mon mari avait contracté des dettes que j'ignorais. Suis-je tenu de les régler ?

Merci de votre aide.

Cordialement.